



CTEM  
Betterave 2019 – herbicides

Septembre - novembre 2019

2019E027N2

# Betterave 2019 – herbicides

## Objectifs de l'essai

- Palier l'usage mineur contre les mauvaises herbes en culture de betterave potagère en Nouvelle-Calédonie

Produit	Dose/ha	Matière active	Dose/ha	Mode d'action (ACTA, 2019)
CENTIUM 36 CS	0,2 l/ha	clomazone	72 g/ha	Pénètre dans les jeunes plantules par les racines et les tiges
FUSILADE MAX	1,5 l/ha	fluazifop-P-butyl	187,5 g/ha	Systémique, absorbé par les feuilles des graminées
MERCANTOR GOLD	0,6 l/ha	S-métolachlore	576 g/ha	Absorbé par les jeunes pousses et par les racines
SPECTRUM	1 l/ha	DMTA-P	720 g/ha	Absorbé par les organes souterrains (hypocotyle et coléoptile)

## Matériel et méthode

- Dispositif expérimental
  - 4 modalités :

Modalité	En prélevée à 1 JAS	En postlevée à 30 JAS
A	CENTIUM	CENTIUM puis FUSILADE MAX
B	MERCANTOR	CENTIUM puis FUSILADE MAX
C	SPECTRUM	CENTIUM puis FUSILADE MAX
D	Aucun traitement	Aucun traitement

- Parcelles élémentaires : 5,2 m<sup>2</sup> (1,3 m x 4 m) ; 3 lignes de semis
- Blocs de Fisher, 3 répétitions avec témoins imbriqués
- Surface de l'essai : 93,6 m<sup>2</sup>

(1) Essai à 30 JAS

# Betterave 2019 – herbicides

## Matériel et méthode

- **Variables observées et mesurées**

- Stades de développement de la culture
- Evolution (%) du nombre/m<sup>2</sup> de mauvaises herbes par rapport au témoin imbriqué
- ANOVA

- **Conduite culturale**

- Précédent cultural : Concombre 2018 - variétal
- Travail du sol : rotobutte
- Semis le 12/09 à Néra sur un sol sablo limoneux à 0,1 m x 0,3 m (330 000 plants/ha)
- Fertilisation : 0N – 0P – 0K au total
- Traitements phytosanitaires : modalités A, B, C
- Irrigation : 2 x 20 mm par semaine en aspersion



(2) Témoin non traité à 30 JAS

# Betterave 2019 – herbicides

## Résultats

- Observations à 30 et 60 JAS

En prélevée	A 30 JAS		Puis en postlevée	A 60 JAS	
	Evolution des mauvaises herbes	Blanchiment sur les betteraves		Evolution des mauvaises herbes	Blanchiment sur les betteraves
SPECTRUM	-47,6% <sup>a</sup>	NON	CENTIUM+FUSILADE	0,5% <sup>a</sup>	Non
CENTIUM	-40,2% <sup>a</sup>	<b>OUI</b>	CENTIUM+FUSILADE	1% <sup>a</sup>	Non
MERCANTOR	-37,8% <sup>a</sup>	NON	CENTIUM+FUSILADE	0,1% <sup>a</sup>	Non

Les variables dont les lettres sont différentes, diffèrent au seuil 5%

## Conclusion / Perspectives

- Phytotoxicité observée du CENTIUM 36 CS (0,2 l/ha) en traitement de prélevée de la culture et des mauvaises herbes
- Usage possible du SPECTRUM (1 l/ha) en traitement de prélevée de la culture et des mauvaises herbes
- Conduire 2 essais en 2020 (efficacité postlevée et sélectivité) sur le modèle de la CEB

(3) Phytotoxicité CENTIUM à 30 JAS